

## Stress et surcharge chroniques au travail

**Le « Baromètre Conditions de travail » de Travail.Suisse mesure chaque année la qualité des conditions de travail en Suisse. Les résultats représentatifs de 2024 montrent clairement l'ampleur du stress et de la surcharge dans le monde du travail. Six travailleuses et travailleurs sur sept admettent être parfois trop épuisés après le travail pour s'occuper encore de leurs affaires personnelles ou familiales – un record a été même été atteint, avec une personne sur trois se disant très souvent épuisée. Quant à l'encouragement de la formation continue, si les employeurs s'engagent davantage, force est de constater l'existence de grandes différences, basées tant sur la taille de l'entreprise que sur le taux d'occupation individuel.**

Le « Baromètre Conditions de travail », projet coopératif de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleuses et travailleurs et de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) livre depuis 2015, sur la base d'un sondage représentatif mené auprès des travailleuses et travailleurs, des résultats fiables sur la qualité des conditions de travail en Suisse et leur évolution. Les principaux résultats de l'édition de 2024 sont les suivants :

### Niveau toujours plus alarmant du stress et de l'épuisement des travailleuses et travailleurs

Ces dernières années, le stress est arrivé à chaque fois en tête des préoccupations dans le monde du travail. La part des travailleuses et travailleurs fortement stressés ne cesse d'augmenter, et l'épuisement gagne du terrain. Une écrasante majorité de 84,2 % des travailleuses et travailleurs se disent parfois trop exténués, après une journée de travail, pour s'occuper encore de leurs affaires personnelles ou familiales. Pour un bon tiers des gens, c'est même souvent voire très souvent le cas. « La lutte contre le stress doit être une priorité politique absolue », martèle Léonore Porchet, vice-présidente de Travail.Suisse. « Si plus de 770 000 travailleuses et travailleurs songent à changer de travail l'année prochaine à cause du stress subi, on voit bien qu'il faut combattre le stress non seulement pour des raisons de protection de la santé, mais également dans l'intérêt de l'économie nationale », souligne encore Léonore Porchet.

### Problème occulté des désavantages subis en raison de limitations dues à l'état de santé

L'édition 2024 du « Baromètre Conditions de travail » s'intéresse de près aux limitations de la capacité de travail pour raisons de santé. Les résultats montrent qu'une travailleuse ou un travailleur sur trois souffre d'une maladie chronique et qu'une moitié de ces personnes est ainsi limitée dans son travail. Il est d'autant plus étonnant de voir que plus de deux tiers des enquêté-e-s jugeant que leur maladie limite fortement leur capacité à travailler ne bénéficient d'aucun aménagement de leur activité ou de leur poste de travail. Sans surprise, les gens atteints de maladies chroniques sont bien plus insatisfaits de leurs conditions de travail que les bien-portants. « On a trop tendance à occulter les personnes atteintes de maladies chroniques lorsqu'on évalue le marché du travail – avec pour résultat que les limitations dues à l'état de santé sont plus souvent une cause de discrimination que le statut migratoire ou le sexe », constate Gabriel Fischer, responsable de la politique de formation de Travail.Suisse.

### Écarts marqués dans le soutien à la formation continue et faible utilité des entretiens d'évaluation

Le sondage de cette année propose encore, comme en 2019, des analyses supplémentaires sur le thème de la formation continue, bien utiles pour constater l'évolution de la situation. Les types de formations suivies ont profondément changé. Alors que les cours classiques, les séminaires et les journées de formation enregistrent un recul marqué, l'enseignement en ligne et l'apprentissage en autodidacte sont en forte progression – le COVID-19 étant passé par là. Par ailleurs, le soutien accordé aux efforts de formation continue a augmenté, du moins en ce qui concerne le temps de travail mis à disposition par les employeurs. Rien n'a changé par contre en ce qui concerne la prise en charge des coûts. « Presque la moitié des travailleuses et travailleurs doivent financer entièrement de leur propre poche leur formation continue, ou du moins ne reçoivent qu'un soutien partiel. L'heure est à une offensive en faveur de la formation continue, avec une meilleure prise en charge des coûts tant directs

qu'indirects », exige Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse. Dans ces conditions, il serait absolument contre-productif d'abroger la loi fédérale sur la formation continue, proposition lancée dans le cadre du réexamen des tâches et des subventions. Quant aux entretiens annuels d'évaluation (EAE), ils pourraient jouer un rôle bien plus important à ce point de vue, sachant qu'aujourd'hui encore, les possibilités de formation continue ne sont abordées que dans un peu plus d'un EAE sur quatre.

## Renseignements

- Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93
- Léonore Porchet, vice-présidente de Travail.Suisse et conseillère nationale vaudoise, 079 350 67 43
- Gabriel Fischer, responsable de la politique de formation de Travail.Suisse, responsable du projet « Baromètre Conditions de travail », 076 412 30 53
- Tobias Fritschi, auteur de l'étude, chargé de cours à la Haute école spécialisée bernoise BFH, 079 311 86 66

### « Baromètre Conditions de travail »

Le « Baromètre Conditions de travail » est un projet de coopération de la Haute école spécialisée bernoise et de Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses. Les résultats représentatifs de ce baromètre paraissent annuellement depuis 2015, illustrant l'état des conditions de travail en Suisse et leur évolution du point de vue des travailleurs et travailleuses. L'évaluation des conditions de travail part de la question-clé de ce qu'est un bon travail, dans le sens d'un travail porteur d'avenir. Une telle activité doit protéger la santé, maintenir la motivation et transmettre une certaine sécurité aux travailleurs et travailleuses.

- **Informations sur le « Baromètre Conditions de travail » et ses précédentes éditions :**  
[www.travailsuisse.ch/fr/barometre](http://www.travailsuisse.ch/fr/barometre)